

Diplôme d'université (DU) Mandataire judiciaire à la protection des majeurs (MJPM)

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

UNIVERSITE DE PAU ET DES
PAYS DE L'ADOUR
Muriel FRITSCH
05.59.40.78.88
accueil.forco@univ-pau.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Niveau 5 : DEUG, BTS, DUT, DEUST
(Niveau 5 européen)

Conditions d'accès :

Vous pourrez constituer le dossier de candidature via l'application Apoflux. Une fois sur la page d'accueil de cette dernière : Sélectionner « voir le calendrier des vœux » Choisir SSH, Droit, Economie, Gestion Sélectionner comme composante : Droit, Economie, Gestion Enfin, sélectionner Niveau BAC +2. Dans le DU MJPM (Mandataire judiciaire), vous pourrez déposer votre vœu ainsi que le dossier de candidature Pour les étudiants en reprise d'études (> 2 ans) et/ou salarié et/ou demandeurs d'emploi : Contacter la FORCO pour confirmer votre statut étudiant en formation continue. (05.59.40.78.88 ou accueil.forco @ univ-pau.fr) Conformément aux exigences de l'article D. 471-3 du code de l'action sociale et des familles cette formation, le candidat doit : être titulaire d'un diplôme ou titre enregistré au niveau III (bac +2) du répertoire national des certifications professionnelles ou, pour les ressortissants d'un autre Etat membre de la Communauté européenne ou d'un autre Etat à partie à l'accord sur l'Espace économique européen, d'un titre équivalent ou, le cas échéant, justifier d'une ancienneté d'au moins trois ans dans un emploi exigeant normalement un diplôme ou titre de ce niveau

Prérequis pédagogiques :

soit, être en situation d'emploi dans un service tutélaire et être âgé d'au moins 21 ans à son entrée en formation, soit, être salarié d'un établissement où il envisage d'exercer au titre de préposé d'établissement et être âgé d'au moins 21 ans et justifier d'au moins un an d'expérience professionnelle "dans un des domaines en relation avec l'activité tutélaire"; soit dans les autres situations, être âgé d'au moins 25 ans et justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 3 ans "dans un des domaines en relation avec l'activité tutélaire" (juridique, gestion patrimoniale et budgétaire, travail social) Recrutement sur dossiers. Les candidatures sont examinées par le responsable pédagogique et la décision qui autorise ou refuse l'inscription est notifiée aux candidats par courrier. Elle précise les dispenses et allègements de formation accordés au vu des justificatifs fournis et le cas échéant au vu de l'avis de l'employeur.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Cette formation vise à acquérir les compétences juridiques, sociales, médico-sociales, comptables et financières nécessaires à la gestion d'une mesure de protection des majeurs, de même que les éléments d'analyse des situations personnelles (notamment économiques, sociales, médico-sociales) des personnes concernées. A ce titre, la formation est résolument pluridisciplinaire. Elle allie en outre l'expérience pratique des professionnels des secteurs concernés aux enseignements théoriques fondamentaux nécessaires à la connaissance des matières en cause. Un candidat peut bénéficier de plusieurs dispenses et allègements de formation lorsque sa qualification et son expérience professionnelle le justifient. Le responsable pédagogique de la formation examine les justificatifs présentés par le candidat pour l'octroi des dispenses ou allègements de formation.

Contenu et modalités d'organisation

Semestre 1 UE 1 - Juridique UE 2 - Gestion Semestre 2 UE 3 - Protection de la personne UE 4 - Le mandataire judiciaire à la protection des majeurs UE 5 - Stage et rapport de stage

Durées de la formation *300h en cours du jour *350h en entreprise
Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Non renseigné

Validation(s) Visée(s)

Certificat national de compétence de mandataire judiciaire à la protection des majeurs mention mesure judiciaire à la protection des majeurs - Sans niveau spécifique

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00414177	du 15/01/2024 au 06/12/2024	(64)	UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR			
00508536	du 13/01/2025 au 05/12/2025	(64)	UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR			